RÉPUBLIQUE FRANÇAISE — DÉPARTEMENT DE L'AUDE

**ELECTION A L'ASSEMBLEE NATIONALE DE NOVEMBRE 1958**

# Parti Républicain Radical et Radical-Socialiste

## Aux Electeurs et Electrices de l'Arrondissement de Carcassonne

**CITOYENNES, CITOYENS,**

Vous allez voter pour désigner votre représentant à l'Assemblée Nationale dans des **CIRCONSTANCES EXCEPTIONNELLES** qui donnent à votre vote une **IMPORTANCE CAPITALE.**

Les élections prochaines sont en effet la **conséquence directe des événements tragiques des mois de Mai et Juin** qui, vous le savez, ont mis en péril de mort les institutions parlementaires, et failli jeter le pays dans le chaos, le désordre et la guerre civile.

Vous devez donc accomplir avec plus d'attention et de sérieux que jamais votre devoir de citoyen.

**VOUS ABSTENIR OU VOUS TROMPER SERAIT DE CE FAIT SANS EXCUSE,** d'autant plus que le mode de scrutin actuel, scrutin uninominal d'arrondissement, que nous avons sans cesse réclamé depuis la Libération, vous permet, à la différence de la loi électorale jusqu'ici appliquée pour les élections législatives précédentes, de **choisir librement votre député,** non seulement pour ses idées politiques, mais pour ses qualités **d'homme et de citoyen.**

Nous pensons cependant que votre vote, après les événements qui ont si gravement menacé les institutions et la paix civile, doit tout d'abord et avant tout, avoir le caractère d'un **jugement,** sinon d'une **condamnation explicite à l'encontre des hommes et des partis qui en sont les responsables** d'une manière directe ou indirecte.

En politique, en effet, comme dans la vie ordinaire, les erreurs et les fautes doivent se payer, si l'on veut que les responsables ne les renouvellent sans crainte et sans vergogne...

Ces erreurs et ces fautes mortelles, vous les connaissez, ce sont :

— **la Constitution de 1946 ;**

— **la proportionnelle,** plus ou moins bâtarde, assortie ou non des apparentements, avec laquelle vous avez voté de 1946 à 1956 ;

— **la politique d'aventure et de facilité financière** qui a été faite après la Libération.

Les responsables de ces erreurs et de ces fautes qui nous ont conduit au bord du désastre, vous les connaissez aussi. Ce sont : le **parti communiste,** le **parti socialiste** et le **Mouvement Républicain Populaire,** étroitement associés et unis à ce moment au gouvernement sous l'égide du **tripartisme** triomphant.

A ces heures d'illusion néfaste, un seul parti alors a eu de la clairvoyance et du courage.

**Nous avons été les seuls** à critiquer la Constitution et à répondre **« NON »** au référendum **de 1946 ;**

**Nous avons été les seuls** à nous élever **contre la loi électorale** et à réclamer **dès ce moment** le retour au scrutin d'arrondissement ;

**Nous avons été les seuls,** au milieu des sarcasmes, à critiquer les méthodes ruineuses de la **nationalisation** des entreprises et la **gabegie financière** qui a entraîné pendant des années cette course éperdue des salaires et des traitements après le coût de la vie, et provoqué dans le pays, vous ne l'avez certainement pas oublié, tant d'angoisses et tant de misères !...

## LES EVENEMENTS NOUS ONT DONNÉ RAISON.

### A VOUS DONC AUJOURD'HUI DE JUGER LES UNS ET LES AUTRES.

C'est pour rester fidèle à la position que nous avions prise en 1946 contre la Constitution prônée par les communistes, les socialistes et les républicains populaires, que représentent, dans l'élection du 23 Novembre, MM. **ROQUEFORT, GUILLE,** et **CLERGUE,** que le parti Radical-Socialiste dans son Congrès National et la Fédération D[le] du parti Radical-Socialiste en particulier, se sont prononcés **en faveur de la Constitution de la V[e] République** présentée par le Général de Gaulle au peuple français et que celui-ci a approuvée à une énorme majorité.

Ce faisant, nous avons voulu affirmer en même temps **notre confiance** au grand français appelé ou gouvernement au moment où le pouvoir glissait de toutes les mains, où l'Etat s'effondrait, où la menace de sécession se dessinait.

Cette confiance, qui n'est pas dans notre esprit de républicain un abandon de notre liberté de jugement et de critique de la politique du gouvernement dans certains domaines (fixation du prix du blé, importations scandaleuses pour provoquer l'effondrement du prix du vin), nous ne regrettons pas, malgré tout, de l'avoir accordée, et **sur cette question aussi, citoyennes et citoyens, nous nous soumettons à votre jugement.**

**Mais la Constitution votée, un grand nombre de problèmes restent à résoudre,** et d'abord la mise en route de la Constitution elle-même, par le vote des lois organiques, notamment pour définir les rapports nouveaux de la Métropole et des territoires d'Outre Mer.

Vous avez le droit de connaître notre position sur ceux-ci, qui, triste résultat de l'impuissance des anciennes institutions, se posent *à la fois* avec une acuité extrême.

**En première urgence** se présente le **PROBLEME ALGERIEN,** plaie saignante au flanc de la France, et souci quotidien des toutes les familles françaises.

Certes, pour le résoudre, l'effort militaire doit être poursuivi. Mais, qui ne se rend compte aujourd'hui, que la pacification nécessaire ne peut être l'œuvre exclusive de la force ?

**Aussi approuvons-nous les initiatives du général de Gaulle** en vue de rétablir un climat démocratique, les perspectives par lui ouvertes sur le plan économique et social dans le discours de Constantine et, tout dernièrement, son appel aux combattants en vue d'un cessez-le-feu, première étape sur la route d'un retour à la paix.

Parallèlement à la recherche d'une solution en Algérie, doit être mené **l'assainissement financier, lié étroitement au maintien de l'activité économique du pays.**

Si nous voulons éviter de nouveaux impôts, ou le retour à la planche à billets, génératrice d'inflation et de misère, il faut poursuivre inlassablement la recherche de **l'équilibre des finances publiques, tout en maintenant par tous moyens appropriés l'activité économique,** fondement du progrès social et base de toute réforme.

Cette politique exige des sacrifices, des ECONOMIES sévères dans les dépenses de l'Etat, et des OPTIONS courageuses dans les objectifs à atteindre.

**Ce programme limité et précis** doit, à notre sens, viser :

1°) **le développement de la construction** et d'une politique du **logement,** qui réponde aux besoins du pays et en particulier des jeunes foyers.

2°) le rôle de **l'agriculture** dans l'économie française, de manière à mettre celle-ci au **même niveau que les autres grandes activités nationales,** quant à la part du revenu des agriculteurs au regard de l'ensemble du revenu national, et à donner à tous les agriculteurs **la sécurité** qui a déjà été accordée à certains d'entre eux par les *Décrets Gaillard* de septembre-octobre 1957, et l'organisation des marchés de la viande et du lait, par exemple.

3°) une **réforme de l'enseignement** en matière d'éducation nationale, basé sur le projet élaboré par *René BILLERES,* lequel implique la mise en œuvre sans retard du plan d'équipement préparé par la Commission Le Gorjeu.

4°) Nous estimons enfin qu'une **réforme fiscale** est indispensable à bref délai, réforme qui doit simplifier le système en vigueur, par l'institution de **l'impôt à la base,** afin de libérer les contribuables des tracasseries, principalement sur les petites et moyennes entreprises, et permettre d'instaurer une assiette plus juste entre les contribuables.

**Sur le plan de la politique extérieure,** nous estimons que la France doit rester fidèle à l'ALLIANCE ATLANTIQUE, bouclier des peuples libres, tout en réclamant de nos associés une solidarité effective sur chacun des problèmes.

Mais aucun effort ne doit être négligé en vue d'organiser la COEXISTENCE PACIFIQUE dans le respect de l'indépendance de tous les peuples, en vue d'aboutir au DESARMEMENT, seul gage d'une paix sincère et véritable.

Tels sont, **Citoyennes et Citoyens de l'arrondissement de Carcassonne,** nos idées, nos vues et dans ses grandes lignes, notre programme.

Puisque nous vous avons précisé par ailleurs notre position dans le passé et lors du référendum, **vous avez donc en mains tous les éléments pour nous juger et pour choisir.**

Si vous nous croyez dignes d'être votre élu, **VOTEZ POUR NOUS DES LE PREMIER TOUR,** en évitant de rayer un nom, ce qui annulerait votre vote.

**NOUS TACHERONS,**

**SI VOUS NOUS FAITES L'HONNEUR DE NOUS CHOISIR,**

**DE MERITER VOTRE CONFIANCE.**

*REMPLAÇANT EVENTUEL :*

**Pierre RIVES**
**Agriculteur**
**Officier de la Légion d'Honneur**
**Président des Déportés Résistants de l'Aude.**

**Alexis FABRE**
**Propriétaire Viticulteur**
**Ancien Député**
**Maire de Peyriac-de-Mer.**

Imp. Gabelle — Carcassonne